

CATALOGUE DU CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

PROGRAMME RISING AU SERVICE DE L'INSERTION DES RÉFUGIÉS

Version actualisée le 11 juillet 2022

Refugees IncluSion and employment Integrated program in Grenoble-Alpes Métropole



Haut-commissaire
à l'Émigration, à l'Accueil et
à l'engagement des étrangers



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Croissance
et Inclusion » 2014-2020

LE CTAI ET LE PROGRAMME RISING

Vous accompagnez vers et dans vos démarches d'insertion socio-professionnelle.

Vous êtes primo-arrivant, bénéficiaire de la protection internationale ou demandeur d'asile depuis + de 6 mois ?

Vous souhaitez être soutenu dans vos démarches d'intégration ?

FACILITER
VOTRE
INSERTION SOCIO-
PROFESSIONNELLE

Ce catalogue recense l'ensemble des interventions de la Métropole et de ses partenaires à destination du public bénéficiaire de protection internationale, primo-arrivant et demandeur d'asile de plus de 6 mois.

Vous y trouverez des précisions concernant les contenus, le calendrier et les modalités d'inscription vers notre offre d'activités, d'accompagnement et de formation.

Abonnez-vous à notre newsletter mensuelle à l'adresse : contratrefugies@grenoblealpesmetropole.fr.

Bonne lecture !

L'équipe RISING/CTAI de Grenoble-Alpes-Métropole

VOS INTERLOCUTRICES

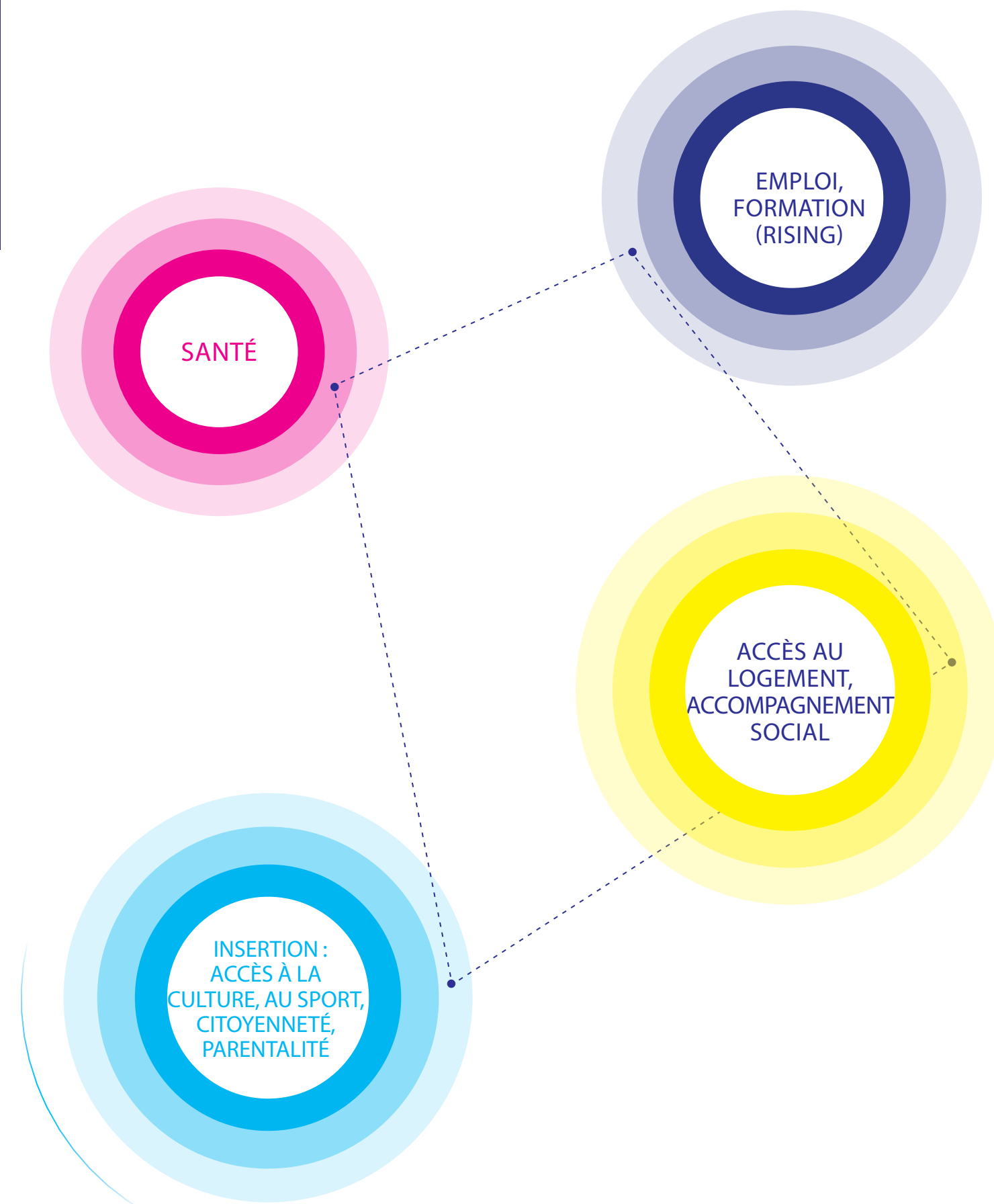
• Céline DI MANTOVA

Chargée d'animation territoriale accueil et intégration des réfugiés
Mail : celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr
Tél. : 06 73 92 15 49

• Sonia RULLIERE

Coordinatrice du programme RISING/Contrat territorial d'accueil et d'intégration
Mail : sonia.rulliere@grenoblealpesmetropole.fr
Tél. : 06 03 64 60 36

LE CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



SOMMAIRE

1.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ACCÈS AU LOGEMENT

- Accompagnement social global, accès et maintien en logement p. 9

2.

FORMATIONS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Des outils d'évaluation** p. 11-13
 - Permanence de 1er Accueil Réfugiés
 - Évaluation et valorisation des aptitudes métiers
 - Évaluation linguistique et orientation vers l'offre de formation du territoire
- **Des formations à la carte** p. 14-21
 - Formations linguistiques
 - Formations à la mobilité en Français Langue étrangère
 - Formation au numérique
- **Des parcours selon le profil** p. 21-27
 - Parcours de formation et de professionnalisation AFPA
 - Pour les publics jeunes (moins de 25 ans) : CEJ, Ecole de la 2ème Chance
 - Pour les personnes désirant reprendre des études universitaires : D.U. Passerelle
 - Création d'activité
- **Mise à l'emploi/vers les chantiers d'insertion** p. 28
 - STEP'S
- **Accompagnement renforcé vers l'emploi** p. 29

3.

SANTÉ

- Accompagnement individuel et collectif en santé p. 31
- Consultations psychologiques p. 32
- Aller-vers après le trauma p. 33
- Groupe d'auto-support thérapeutique p. 34

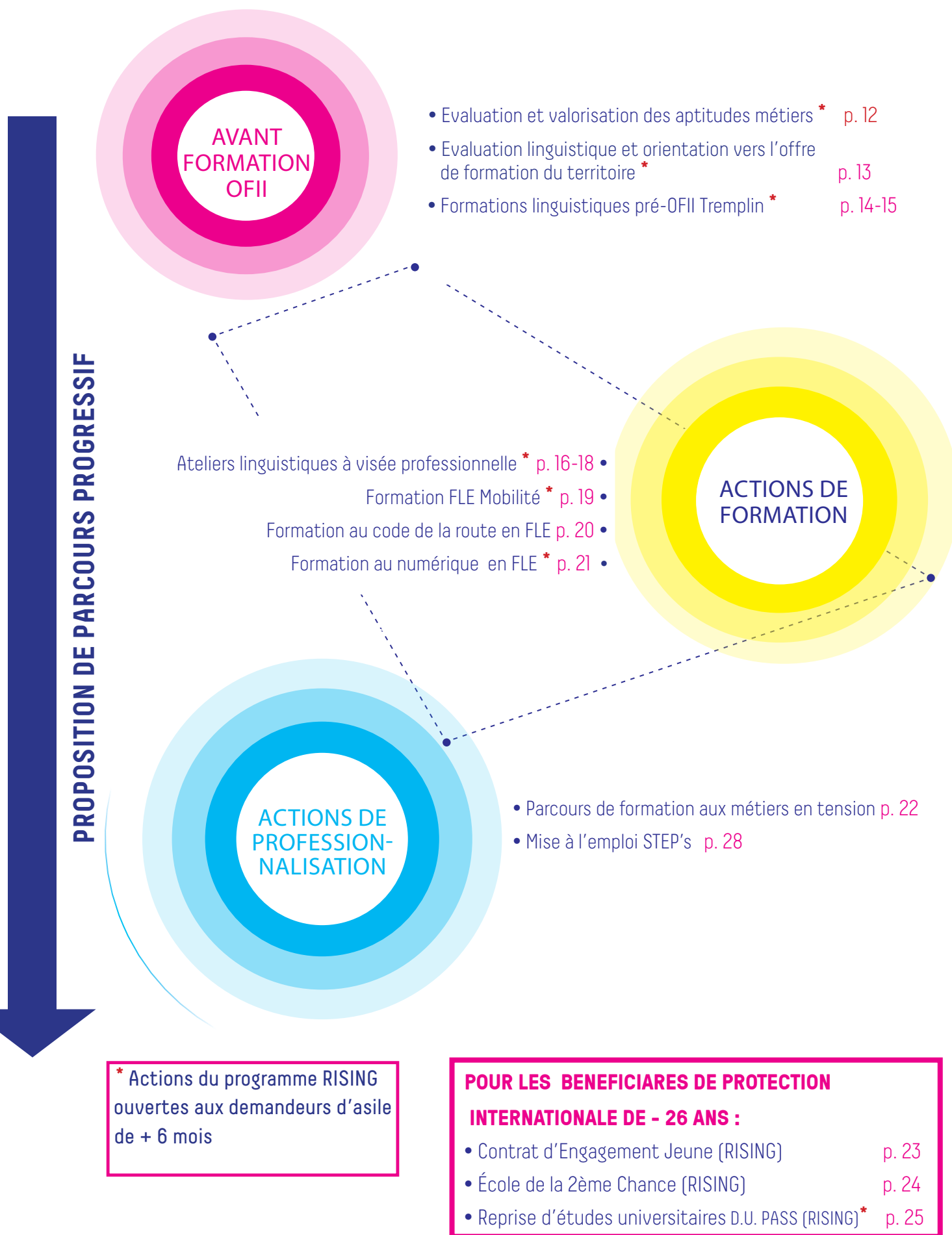
4.

SPORT, CULTURE, CITOYENNETÉ, PARENTALITÉ

- Activités sportives p. 36
- Activités et sorties socio-culturelles p. 37
- Service civique p. 38
- Cafés-parents : ateliers socio-linguistiques parentalité p. 39

DES ACTIONS EMPLOI-FORMATION À LA CARTE...

RETROUVEZ LES FICHES D'ORIENTATION AUX PAGES INDIQUÉES



QUAND MOBILISER LES ACTIONS DE FORMATION À LA CARTE ?

QUAND ORIENTER VERS L'ACCOMPAGNEMENT EMPLOI RENFORCÉ DU PROGRAMME RISING ?

1 ÉTAPES DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Si la personne n'a pas encore effectué sa formation linguistique OFII :



- **Évaluation et valorisation des aptitudes métiers** p.12
- **Evaluation et orientation vers l'offre de formation linguistique** p.13
- **Formations linguistiques pré-OFII Tremplin** p.14-15

2 ACCOMPAGNEMENT EMPLOI

— La personne est déjà en parcours emploi renforcé (Accompagnement global Pôle Emploi ou PLIE) :

— Prescrire vers la Commission Réfugiés de Grenoble-Alpes Métropole si :

• Cas 1 : La personne est suffisamment autonome : maintenir l'accompagnement et prescrire à la carte vers les actions de formation du programme RISING (p. 6)

+ Besoin d'un accompagnement emploi renforcé avec possibilité d'accompagnement social/logement

+ Niveau de français A.1 pour échanger sur son projet professionnel avec son conseiller emploi RISING (avoir terminé la formation OFII)

• Cas 2 : Vous débutez un accompagnement emploi renforcé : prescrire le plus tôt possible vers les étapes de parcours RISING (p. 6)

+ Disponibilité / motivation confirmée pour la formation et l'accompagnement emploi

--> Fiche d'orientation vers la Commission Réfugiés en p. 29.

• Cas 3 : un accompagnement emploi global ou PLIE est en cours mais des freins entravent l'accès à l'emploi : solliciter l'équipe RISING pour mobiliser des formations du programme RISING ou échanger sur la plus-value d'un accompagnement emploi RISING (p.29).



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL, ACCÈS ET MAINTIEN EN LOGEMENT (DISPOSITIF «HORS-CENTRES» SALTO & INSAIR38)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de la protection internationale (personnes seules ou en famille) non-hébergés durant leur demande d'asile et sans référents sociaux identifiés.

PRÉREQUIS

- Ne pas avoir été hébergé au titre de la demande d'asile (pas de proposition d'hébergement dans le Dispositif National d'Accueil) ;
- Etre en besoin d'accès au logement ;
- Etre domicilié au sein du territoire de l'agglomération grenobloise et rechercher un logement dans le département ;
- Adhérer à l'accompagnement.

DURÉE

Accompagnement social global de 12 mois.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#). Transmettre le document sous format Word avec la copie du récépissé ou du titre de séjour à l'adresse : contratrefugies@grenoblealpesmetropole.fr.

OBJECTIFS

Mettre en place un accompagnement social global permettant l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale en travaillant notamment

- Les démarches administratives préalables à la recherche du logement et de l'emploi (ouverture de droits et notamment inscription à Pôle Emploi) ;
- L'accès et le maintien en logement ;
- L'accès à la santé ;
- Les solutions visant à lever les freins sociaux permettant l'accès et le maintien à la formation et/ou à l'emploi.

INFORMATIONS UTILES

Lieux :

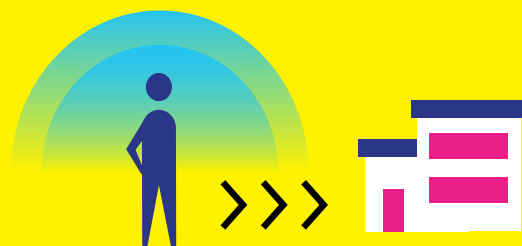
- ADOMA INSAIR38 : 11 rue Emile ZOLA – 38100 Grenoble
- SALTo : 11 bis avenue de valmy 38100 Grenoble
- En démarches d'Aller-Vers (Visites à Domicile/ Accompagnements extérieurs)

CONTACT

Courriel : contratrefugies@grenoblealpesmetropole.fr

1. | ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ACCÈS AU LOGEMENT

- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL, ACCÈS ET MAINTIEN EN LOGEMENT



2. FORMATIONS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

• DES OUTILS D'ÉVALUATION

- Permanence de 1er Accueil Réfugiés
- Évaluation et valorisation des aptitudes métiers
- Évaluation du niveau de français et orientation vers l'offre de formation linguistique du territoire

p.11-13

• DES FORMATIONS À LA CARTE

- Formations linguistiques
- Formations à la mobilité en Français Langue étrangère
- Formation au numérique

p.14-21

• DES PARCOURS SELON LE PROFIL DES PERSONNES

- Parcours de formation et de professionnalisation
- Pour les publics jeunes (moins de 26 ans)
- Pour les personnes désirant reprendre des études universitaires
- Création d'activité

p. 22-27

• MISE A L'EMPLOI, VERS LES CHANTIERS D'INSERTION

- STEPS

p.28

• ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ VERS L'EMPLOI

- Commission Réfugiés

p.29



PERMANENCE DE 1^{ER} ACCUEIL RÉFUGIÉS (MÉTROPOLE)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) et protection temporaire.

DANS QUELS CAS ?

- Je suis réfugié.e et j'ai un besoin de formation et d'accompagnement vers l'emploi ou le logement ;
- Je suis un professionnel référent et j'accompagne une personne réfugiée ;
- J'ai un doute sur l'opportunité de l'orientation ou je ne sais pas quels actions et circuit privilégier ;
- Je suis bénévole et j'accompagne une personne réfugiée dépourvue d'accompagnement.

PÉRIODICITÉ

Sur RDV tous les lundis après-midi entre 14h et 17h

MODALITÉS D'ORIENTATION

Sur RDV auprès de Céline Di Mantova, chargée d'animation territoriale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés au 06 73 92 15 49 ou par mail : celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr

OBJECTIFS

- Proposer un espace d'information aux bénéficiaires de protection internationale ;
- Evaluer la pertinence d'une orientation vers la formation ou l'accompagnement emploi renforcé du programme RISING ou vers les actions du Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés (CTAIR) ;
- Faciliter la mise en relation avec les partenaires associatifs et institutionnels et faire le lien avec les référents de parcours ;
- Prévenir les ruptures de droit ou d'accompagnement ;
- Favoriser l'accès aux droits et l'intégration des réfugiés sur le territoire métropolitain.

INFORMATIONS UTILES

Lieu : locaux de Grenoble-Alpes-Métropole Site Prémalliance: 47 avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble (Grand'Place).

CONTACT

Céline Di Mantova, chargée d'animation territoriale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés à la Métropole
Tél. : 06 73 92 15 49

Courriel : celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr

ÉVALUATION ET VALORISATION DES APTITUDES MÉTIERS (EVAL' APTITUDES, AFPA)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de plus de 6 mois désireux de voir leurs compétences évaluées et, le cas échéant, reconnues afin d'engager un parcours de formation professionnalisant.

PRÉREQUIS

Aucun.

DATES/PÉRIODICITÉ

Informations collectives chaque 1er lundi ouvré du mois et délocalisables à la demande, suivies de tests techniques avec un formateur métier sur rendez-vous (une demie-journée).

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET DÉROULÉ DE L'ÉVALUATION

Ce dispositif de valorisation des aptitudes de base constitue un levier efficace aux difficultés de recrutement exprimés sur les métiers en tension du territoire. Tests réalisés dans les plateaux techniques de l'AFPA sur des métiers ciblés :

- Employé-e libre-service
- Maçon-ne
- Agent-e de restauration
- Agent-e en hôtellerie
- Employé-e d'aide à la personne
- Préparateur-trice de commande
- Employé-e en logisitique

CONTENU DE L'ÉVALUATION

À l'issue de l'évaluation (1/2 journée), une attestation précisant les aptitudes maîtrisées ou partiellement maîtrisées sera remise à la personne lors d'un entretien individuel.

INFORMATIONS UTILES

Les informations collectives et l'évaluation des aptitudes se déroulent dans les locaux de l'AFPA à Pont de Claix, 38 avenue Victor Hugo, 38 800 Le Pont-de-Claix.

CONTACTS DISPOSITIF EVAL'APTITUDES

Marielle Grelier, responsable de formation : marielle.grelier@afpa.fr
Cécile Aceto, référente VAE : cecile.aceto@afpa.fr
Sophie Gonzalez, formatrice : sophie.gonzalez@afpa.fr

Tél. : 06 85 96 51 57
Tél. : 07 85 43 70 92
Tél. : 07 60 21 72 90

ÉVALUATION DU NIVEAU DE FRANÇAIS ET ORIENTATION VERS L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE DU TERRITOIRE (CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME IRIS)

PUBLIC-CIBLE

- Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de plus de 6 mois ayant un besoin de formation linguistique.
- Appui –conseil téléphonique destiné à aider le professionnel référent à évaluer les compétences linguistiques et l'offre de formation adaptée à la personne accompagnée.
- Formation-information des professionnels sur RDV auprès de la chargée de projets PLIE-0(permanence un vendredi matin sur deux, inscription préalable obligatoire).

OBJECTIFS ET DÉROULÉ DE L'ÉVALUATION

Entretien de positionnement et d'orientation d'environ 1h. Une synthèse de l'entretien est remise à la personne et une version plus détaillée est envoyée au professionnel prescripteur. Le référent et la personne bénéficiaire mettent en place un parcours de formation et peuvent utilement transmettre la synthèse de l'entretien à l'organisme de formation, comme appui à une prescription.

PÉRIODICITÉ

Le choix du lieu de la permanence est déterminé en fonction du lieu d'habitation de la personne. Adresses des permanences d'accueil du public :

- Lundi après-midi et le mercredi matin aux publics des territoires suivants : Grenoble, Echirolles, Pont-de-Claix, Claix, Vif, Varcès, le Gua, St Paul de Varcès, Vizille, Brié-Angonnes, Champ sur Drac, Vaulnaveys, et au GEI. à la Maison de l'Emploi Grenoble-Echirolles : 47, avenue M. Reynoard – 38100 Grenoble
- Jeudi matin et après-midi accessible aux publics des territoires suivants : St Martin d'Hères, Eybens, Poisat, Gières, Herbeys, Venon, Domène, La Troonche, Meylan, Corenc à la Maison de l'Emploi Nord-Est (MISE) : 121, avenue Jules Vallès – 38400 Saint Martin d'Hères
- Mardi matin et après-midi accessible aux publics des territoires suivants : Fontaine, Seyssins, Seyssinet, Sassenage, Noyarey, Veurey, Saont-Egrève, St Martin Le Vinoux, Fontanil, Proveysieux, Quaix, Sarcenas, VIAE38 et Ohé Prométhée à la Maison de l'Emploi Rive Gauche du Drac (MIPE) : 28, rue de la Liberté – 38600 Fontaine

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#), à envoyer à : cri38.orientation@ireps-ara.org. et prise de RDV au lien suivant : <https://www.cri38-iris.fr/prise-de-rendez-vous-plie-o/>

CONTACTS

Centre Ressources Illettrisme IRIS - Plateforme Linguistique d'Evaluation et d'Orientation
Elena Pinaud, chargée de projets : elena.pinaud@ireps-ara.org Tél : 06 07 41 60 49
Elisa Beolet, coordinatrice IRIS : elisa.beolet@ireps-ara.org Tél : 0768543328

FORMATION TREMPLIN RISING (ALPES)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de plus de 6 mois qui n'ont pas encore bénéficié de la formation linguistique obligatoire de l'OFII.

PRÉREQUIS

Ne pas avoir déjà bénéficié de la formation linguistique obligatoire de l'OFII (IFRA).
Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de formation (2 jours/semaine durant un mois).

DATES/VOLUME HORAIRE/PÉRIODICITÉ

70 heures de formation, réparties en 10 séances de 7h, 2 jours/semaine les lundis et mercredis de 9h-12h30; 13h30-17h.

Session 1 : envoi des prescriptions du 3 janvier au 21 janvier 2022. Temps de rencontre : mardi 2 février 2022 de 9h30 à 12h. Formation linguistique les lundis et mercredis du 14 février 2022 au 16 mars 2022.

Session 2 : envoi des prescriptions du 1er juillet au 30 juillet 2022. Temps de rencontre en semaine 35. Formation linguistique les lundis et mercredis du 5 septembre au 5 octobre 2022.

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Il s'agit de répondre aux besoins immédiats des participants :

- enclencher un processus d'apprentissage de la langue
- acquérir un premier niveau d'autonomie à l'oral

- mieux profiter ensuite de la formation linguistique OFII

CONTENU DE LA FORMATION

L'accent sera mis sur l'oral, lié prioritairement aux situations de la vie quotidienne :

- Savoir se présenter
- Interagir dans des situations de la vie quotidienne : réaliser des achats, prendre un rendez-vous, se présenter chez un médecin....
- Se déplacer sur le territoire

LIEU

La formation se déroule dans les locaux de l'ALPES : 9 avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble
Accès : BUS C6, 12 et 16 : Arrêt VERLAINE ; TRAMS à 15 minutes à pied : Tram E - Louise Michel ou Tram A - Surieux.

CONTACT

Fanette Luquet, assistante du Pôle Politiques Publiques
Courriel : rising@alpes-formation.fr
Tél. : 04 72 41 64 36

FORMATION TREMPLIN PRIMO-ARRIVANTS (NEPSOD)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants qui n'ont pas encore bénéficié de la formation linguistique obligatoire dans le cadre de l'OFII: ressortissants de pays tiers à l'UE séjournant régulièrement en France pour motifs familiaux, humanitaires, professionnels, dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire. Ne sont pas des primo-arrivants : étudiants internationaux, demandeurs d'asile, mineurs et étrangers en situation irrégulière.

PRÉREQUIS

Ne pas avoir déjà bénéficié de la formation linguistique obligatoire de l'OFII (IFRA).
Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de formation (2 jours/semaine durant un mois).

DATES/VOLUME HORAIRE/PÉRIODICITÉ

70 heures de formation, réparties en 10 séances de 7h, 2 jours/semaine.

Session 1 : Formation linguistique les mardis et vendredis du 27 mai au 27 juin 2022.

Session 2 : Information collective le 5 septembre 2022. Formation linguistique du 20 septembre au 21 octobre 2022.

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#) à envoyer à : accueil.fle@nepsod.com

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir un premier niveau d'autonomie dans les actes de vie quotidienne
- Permettre aux participant.es d'accéder dans de bonnes conditions à d'autres dispositifs de formation linguistique

Souplesse dans le programme, choix thématiques établis selon les besoins identifiés lors des entretiens d'accueil.

CONTENU DE LA FORMATION

Proposer cette action en tout début de parcours de la personne primo-arrivante, en amont de son intégration dans le dispositif de formation linguistique de l'OFII.

- Se présenter
- Se repérer dans l'espace et le temps
- Comprendre une information orale
- Développer son autonomie dans la vie sociale, maîtrise de la numération
- Identifier les différents types d'écrits (notamment les courriers administratifs), présenter son expérience professionnelle.

LIEU

La formation se déroule dans les locaux de Nepsod : Avenue de l'Astrolabe, Parc Sud Galaxie 38130 Echirolles.

CONTACT

Jade Savignon, référente administrative :
Courriel : accueil.fle@nepsod.com
Maria Velarde, coordinatrice pédagogique et référente handicap
Courriel : m.velarde@nepsod.com

Tél. 04 38 70 10 11

Tél. 07 66 19 52 34

ATELIERS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE SESSIONS RISING (ALPES)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de plus de 6 mois.

PRÉREQUIS

Avoir effectué la formation OFII linguistique obligatoire (à défaut, cf. formations « Tremplin »).
Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation (3 jours/semaine durant trois mois).

DATES/VOLUME HORAIRE/PÉRIODICITÉ

119 heures de formation, réparties en 17 séances de 7h, 3 jours/semaine de 9h-12h30 ; 13h30-17h00.

Session «alpha» : public pas ou peu scolarisé dans son pays d'origine (infra-collège).
Envoi des prescriptions du 19 avril au 6 mai 2022. Temps de rencontre en semaine 19.
Formation linguistique les lundis, mercredis et vendredis du 23/05 au 04/07/2022.

Session «FLE» : ayant été scolarisés jusqu'au collège ou plus dans leur pays d'origine.
Envoi des prescriptions du 1er octobre au 21 octobre 2022. Temps de rencontre en semaine 44.
Formation linguistique les lundis, mercredis et jeudis du 14 novembre au 21 décembre 2022.

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objet des apprentissages porte sur la langue en situation de travail.
Il s'agit de viser des compétences en français afin de traiter et faire circuler de l'information – orale et/ou écrite, en articulant les apprentissages aux situations concrètes auxquelles sont confrontés les stagiaires.

CONTENU DE LA FORMATION

Nous nous appuyons pour cela à la fois sur l'expérience professionnelle vécue par la personne dans son pays d'origine, mais également :

- Sur ce que la personne aura vécu lors des ateliers d'évaluation des aptitudes proposés par l'AFPA
- Sur le projet professionnel envisagé.

LIEU

La formation se déroule dans les locaux de l'ALPES : 9 avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble
Accès : BUS C6, 12 et 16 : Arrêt VERLAINE ; TRAMS à 15 minutes à pied : Tram E - Louise Michel ou Tram A - Surieux.

CONTACT

Fanette LUQUET, assistante du Pôle Politiques Publiques
Courriel : rising@alpes-formation.fr
Tél. : 04 72 41 64 36

ATELIERS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE SESSIONS PLIE (ALPES)

PUBLIC-CIBLE

Toute personne orientée dans le cadre de ses démarches d'insertion socio-professionnelle, inscrites à Pôle Emploi, dont bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de plus de 6 mois.

PRÉREQUIS

Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation (3 jours/semaine durant trois mois).

DATES & MODALITÉS D'ORIENTATION

119 heures de formation, réparties en 17 séances de 7h, 3 jours/semaine de 9h30-12h30 ; 13h30-16h30.
7 sessions Parcours 1 et 3 sessions Parcours 2 «confortement des acquis».
Retrouvez le calendrier des sessions et la fiche de prescription des sessions PLIE [en cliquant ici](#).

Selon le profil d'apprenant : sessions «alpha» : public pas ou peu scolarisé dans son pays d'origine (infra-collège).
Sessions «FLE» : ayant été scolarisés jusqu'au collège ou plus dans leur pays d'origine.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objet des apprentissages porte sur la langue en situation de travail.
Il s'agit de viser des compétences en français afin de traiter et faire circuler de l'information – orale et/ou écrite, en

articulant les apprentissages aux situations concrètes auxquelles sont confrontés les stagiaires.
Nous nous appuyons pour cela à la fois sur l'expérience professionnelle vécue par la personne dans son pays d'origine, mais également :

- Sur ce que la personne aura vécu lors des ateliers d'évaluation des aptitudes proposés par l'AFPA
- Sur le projet professionnel envisagé.

LIEU

La formation se déroule dans les locaux de l'ALPES : 9 avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble
Accès : BUS C6, 12 et 16 : Arrêt VERLAINE ; TRAMS à 15 minutes à pied : Tram E - Louise Michel ou Tram A - Surieux.

CONTACT

Fanette LUQUET, assistante du Pôle Politiques Publiques
Courriel : plateformelinguistique.metro@alpes-formation.fr
Tél. : 04 72 41 64 36

ATELIERS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE PRIMO-ARRIVANTS (NEPSOD)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants qui n'ont pas encore bénéficié de la formation linguistique obligatoire dans le cadre de l'OFII: ressortissants de pays tiers à l'UE séjournant régulièrement en France pour motifs familiaux, humanitaires, professionnels, dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire. Ne sont pas des primo-arrivants : étudiants internationaux, demandeurs d'asile, mineurs et étrangers en situation irrégulière.

PRÉREQUIS

Avoir effectué la formation OFII linguistique obligatoire (à défaut, cf. formation « Tremplin »).
Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation (3 jours/semaine durant trois mois).

DATES/VOLUME HORAIRE

119 heures de formation réparties en 17 séances de 7h, 3 jours/semaine, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12 et de 13h à 16h30.

Session 1 du 27 mai au 30 juin 2022.

Session 2 du 19 septembre au 27 octobre 2022

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici.](#)

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objet des apprentissages porte sur la langue en situation de travail.

Il s'agit de viser des compétences en français afin de traiter et faire circuler de l'information – orale et/ou écrite, en articulant les apprentissages aux situations concrètes auxquelles sont confrontés les stagiaires.

CONTENU DE LA FORMATION

Les savoir-faire communicatifs et discursifs se trouvent au centre des objectifs visés :

- Dire de faire
- Comprendre ce qu'on a à faire
- Décrire ou expliquer ce que l'on a fait habituellement ou exceptionnellement
- En rendre compte
- Se renseigner sur un fonctionnement, un changement dans l'organisation etc.
- Signaler un dysfonctionnement, rechercher des informations essentielles dans divers documents not. professionnels

LIEU

La formation se déroule dans les locaux de Nepsod : Avenue de l'Astrolabe, Parc Sud Galaxie 38130 Echirolles.

CONTACT

Jade Savignon, référente administrative :

Courriel : accueil.fle@nepsod.com

Maria Velarde, coordinatrice pédagogique et référente handicap

Courriel : m.velarde@nepsod.com

Tél. 04 38 70 10 11

Tél. 07 66 19 52 34

FLE MOBILITÉ (ATELIER FRANCOPHONE)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de + de 6 mois, d'un niveau infra A2.

PRÉREQUIS

Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation.

DATES/VOLUME HORAIRE

Informations collectives le 7 et 8 octobre 2022, Site métropolitain «Prémalliance», 47 avenue Marie Reynoard, Grenoble.

Formation linguistique du 10 octobre 2022 au 23 décembre 2022, de 14h à 17h.

110h heures - environ trois mois.

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici.](#)

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Accompagner les publics migrants vers une mobilité durable et autonome sur le territoire de la métropole.
- Préparer l'entrée vers la formation « Intégracode » pour les personnes d'un niveau infra A2 ou l'accès à un autre parcours d'accompagnement proposé par la Plateforme Mobilité de la Métropole.
- Atteindre le niveau A2

CONTENU DE LA FORMATION

Acquisition du langage et l'acquisition des éléments-clés de la culture, de l'organisation de la ville, des outils pour la mobilité (les deux acquisitions se nourrissant l'une l'autre), ainsi que de la découverte de soi.

5 modules : 1/ – Repères / 2 – Orientation et déplacements / 3- Les transports en pratique

4/ – Introduction au code de la route / 5 – Pour aller plus loin.

- Entretien individuel de départ et de fin : test de positionnement et exploration des motivations.
- Consolidation par des activités entre les séances.
- Bilan intermédiaire et bilan individuel en fin de formation avec préconisation pour l'après « sortie » de la formation.
- Attestation de participation à la formation avec niveau CECR.

LIEU

La formation se déroule dans les locaux de Grenoble-Alpes-Métropole : Site Prémalliance 47 avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble.

CONTACT

Annabel Gontard-Schaer, formatrice et référente pédagogique

Courriel : annabel.gontard@wanadoo.fr

Tél. : 06 89 96 93 60

CODE DE LA ROUTE ET COMPÉTENCES LANGAGIÈRES (WIMOOV)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) et protection temporaire, ayant le projet de passer l'examen du code de la route.

PRÉREQUIS

Réfugiés statutaires. Niveau linguistique proche du A2 à l'entrée en formation. Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation.

DATES/VOLUME HORAIRE/PÉRIODICITÉ

Formation de 200 heures : 150 h présentiel et 50 heures d'auto-formation en groupe de 10 à 15 personnes. Informations collectives obligatoires avant l'entrée en formation. Début de la session 2023 au 1er trimestre.

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir un socle de compétences langagières relevant du niveau B1 en assimilant les prérequis pour entrer en formation code de la route :

- Développer des compétences utiles à l'accès à la formation qualifiante et à l'emploi
- Développer le savoir apprendre
- Acquérir des compétences citoyennes utiles à l'intégration et s'intégrer dans un collectif.

CONTENU DE LA FORMATION

- Mises en situations variées
- Pédagogie en spirale (apports progressifs des contenus)
- Supports utilisés : un livret par module (5 modules), des documents audios et vidéos, des jeux et des ateliers, outils numériques
- Tests de positionnement et entretien individuel, évaluation de départ et de fin et bilans intermédiaires
- Suivi et bilan de l'entraînement en ligne au code de la route
- Bilan individuel en fin de formation avec préconisations pour la suite du parcours mobilité
- Attestation de compétences acquises durant la formation (en lien avec le CECRL, le code de la route et l'insertion socio-professionnelle)
- Evaluation à 6 mois du projet mobilité.

CONTACT

Agnès Dabrowski-Paille, responsable d'activité Ain et Isère
Courriel : agnes.dabrowski-paille@wimoov.org
Carole Michon, formatrice
Courriel : carole.michon@wimoov.org

REFUGEEKS (SIMPLON)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de + de 6 mois sachant lire et écrire en français au niveau A1.1.

PRÉREQUIS

Niveau A1.1 consolidé à l'entrée en formation. Formation OFII au préalable fortement recommandée. Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation (3 mois).

DATES/VOLUME HORAIRE/PÉRIODICITÉ

Session 2023 au printemps. Formation de :

- 150h de FLE animées par l'Alliance française
- 140h de formation aux Compétences Numériques Fondamentales
- 35h de Français sur Objectif Spécifique (FOS).

MODALITÉS D'ORIENTATION

Inscription en ligne [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir un socle de compétences numériques fondamentales et des compétences linguistiques pour pouvoir accéder à ses droits et aux démarches administratives et être autonomes dans sa recherche d'emploi / de formation en ligne.

CONTENU DE LA FORMATION

- Construire son environnement numérique technique : Installer son poste de travail numérique : traitement de texte, navigateur, messagerie, périphériques ; Accéder aux fonctions de base de ces outils
- S'informer : Utiliser un moteur de recherche et chercher les informations efficacement sur le web
- Enregistrer et classer ses données (fichiers, dossiers)
- Accéder aux fonctions de base d'un tableur pour organiser ses données
- Communiquer et collaborer en réseau : Créer un compte sur un réseau et remplir son profil ; Communiquer à partir de messageries ; Partager et publier des informations, en respectant la réglementation en vigueur
- Créer et/ou modifier un document textuel, Réaliser une présentation
- Atteindre un niveau A1 consolidé en français : Communiquer de façon simple pour satisfaire ses besoins courants et concrets.

LIEU

Simplon Grenoble, 34 Avenue de l'Europe, 38100 Grenoble.

CONTACT

Laurent Deguillaume, chargé de projet formation Simplon Grenoble Tél. : 07 56 85 29 94
Courriel : contact@simplon.co / ldeguillaume@simplon.co

LIFHE : INTÉGRATION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR L'EMPLOI PAR LA FORMATION AUX MÉTIERS EN TENSION DE RECRUTEMENT (AFPA)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides, protection temporaire) intéressés ou ayant eu une expérience avec les secteurs du service à la personne, de l'industrie, du bâtiment, de la restauration, par un parcours de formation qualifiante rémunéré avant embauche en contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de protection subsidiaire et apatrides) et temporaire. Niveau A1 en français. Un souhait d'insertion professionnelle dans ce secteur ou une expérience personnelle ou professionnelle avec le métier.

VOLUME HORAIRE

Parcours de formation de 400h, contact en bas de page.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Apprendre le français (3 mois de formation linguistique) et apprendre un métier : les gestes, les techniques, les règles, la posture et les codes métiers (6 mois de contrat de professionnalisation en entreprise ou association).

CONTENU DE LA FORMATION

CARED pré qualifiante de 400H, dont 60/70H d'immersion dans une structure d'aide à domicile associative avant l'embauche en contrat de professionnalisation avec des entreprises partenaires du secteur de l'aide à domicile. Possibilité d'accompagnement social avec Insaïr 38, si la personne n'a pas de référent social.

Hébergement possible non-obligatoire en collectif à l'AFPA gratuit pendant la CARED avec repas puis 150 euros/mois durant contrat. Attention, il n'y a pas de possibilité d'hébergement pour des familles.

CONTACTS

Myriam Bourreau, responsable de formation. Courriel : myriam.bourreau@afpa.fr
Tél. : 06 09 70 2168

Marielle Grelier, responsable accompagnement des parcours. Courriel : marielle.grelier@afpa.fr
Tél. : 06.85.96.51.57

Mercédès Garac-Crespin, directrice de centre AFPA. Courriel : mercedes.garac-crespin@afpa.fr
Tél. : 06 11 78 18 39

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE RISING (MISSION LOCALE DE GRENOBLE)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) et de la protection temporaire, de 18 à 25 ans.

PRÉREQUIS

Niveau de français A1.1 – A1

Il est préférable d'avoir signé le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) et d'avoir terminé les cours de FLE du parcours de l'OFII.

S'adresse aux « NEETS » : ni en emploi, ni en formation, ni en études et ne pas être inscrit en tant qu'auto-entrepreneur (Uber Eats) ou fournir une attestation de radiation (extrait K-bis mentionnant la date de fin).

DATES & PÉRIODICITÉ

Parcours de douze mois dont deux mois de sas collectif. Trois promotions par an de dix jeunes réfugiés chacune.

Entrée de la première promotion le 21 février 2022 : informations collectives les 26/01/2022, 02/02/2022 et 09/02/2022 à 14h à la Mission Locale de Grenoble.

Entrée de la deuxième promotion le 13 juin 2022.

Entrée de la troisième promotion le 10 octobre 2022.

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Accompagner vers l'autonomie, l'apprentissage du français et l'emploi. Acquérir les savoir-être professionnels. Construire un projet professionnel.

CONTENU

- 2 mois de sas : accompagnement collectif et intensif
Ateliers FLE, théâtre, ateliers professionnels, visites d'entreprises, sorties culturelles et sportives. Réelle dynamique avec un groupe de 12 jeunes
 - 10 mois de SUIVI individuel : vers la formation, l'expérience professionnelle et l'emploi
- Aide financière mensuelle : 497€ / mois = 15 jours minimum d'activités par mois (immersion, stage, emploi, formation)

LIEU

Mission Locale de Grenoble, 16 boulevard Agutte Sembat, 38000 Grenoble

CONTACT

Lyse Jacquemard, conseillère CEJ / Formatrice FLE
Courriel : lyse.jacquemard@ml-grenoble.org
Tél. : 04 76 86 58 58

L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DE L'ISÈRE RISING

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) et de la protection temporaire jusqu'à 25 ans.

PRÉREQUIS

Réfugiés statutaires jusqu'à 25 ans.

DATES & PÉRIODICITÉ

Entrées tout au long de l'année pour une durée de parcours prévisionnelle d'au moins 6 mois adaptée individuellement aux besoins du jeune.

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Dossier d'inscription à remplir sur place
Orientations via Prosper pour la Mission Locale et Pôle Emploi.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Accompagner des jeunes bénéficiaires de protection internationale sans emploi, sans diplôme et ne maîtrisant pas le français dans un parcours adapté au sein de l'E2C pour favoriser leur intégration sociale, culturelle et leur insertion professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

- Un parcours alternant périodes en centre (30 heures par semaine) et périodes en entreprise (30% à 40% du temps).
- Une formation FLE en plus du parcours classique E2C (Maths, français, informatique, culture générale)
 - Une pédagogie et un rythme ajustés au besoin de chaque jeune FLE (AI), avec la méthode Gattegno.
 - Des activités collectives sportives et culturelles (théâtre) pour favoriser la prise de parole et la confiance en soi.
 - Un accompagnement global autour des démarches administratives, l'accès au logement, l'ouverture de droits, l'accès aux soins.
 - Un accompagnement immergé dans les collectifs stagiaires existants E2C pour favoriser l'apprentissage entre pairs.
 - Le développement de la citoyenneté et de l'appropriation des codes culturels pour une inclusion réussie et positive.
 - Des immersions en entreprises et en centres de formation pour favoriser l'accès à l'apprentissage.

LIEU

Ecole de la 2ème Chance de l'Isère, 8 rue Aimé Pupin, 38000 Grenoble

CONTACT

Courriel : info@e2c38.fr

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PASSERELLE (CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANÇAISES)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et demandeurs d'asile de + de 6 mois étudiants forcés d'interrompre leur cursus antérieur d'études.

PRÉREQUIS

Le recrutement des étudiants pour le DU Passerelle se fait sur dossier puis lors d'un entretien de sélection. Les critères de sélection sont les suivants :

- Avoir un statut de réfugié, sous protection subsidiaire ou demandeur d'asile
- Avoir un niveau minimum de français B1 en cours (attesté par le test de niveau CUEF passé en ligne)
- Avoir un niveau minimum baccalauréat ou équivalent
- Avoir un projet de formation universitaire
- Être logé à Grenoble (en particulier pour les demandeurs d'asile qui ne peuvent bénéficier de l'aide du CROUS)

VOLUME HORAIRE & PÉRIODICITÉ

- Rentrée universitaire annuelle
561 heures sur 2 semestres universitaires :
- 351 heures de cours de langue (FLE)
 - 65 heures de Français sur Objectifs Universitaires (FOU)
 - 78 heures de cours de culture
 - Des ateliers d'intégration universitaire et des activités culturelles et sportives

MODALITÉS D'ORIENTATION

Pour déposer votre candidature, rendez-vous sur : cuef@univ-grenoble-alpes.fr.
Chaque année, entre 15 et 20 étudiants intègrent la formation.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire, qui constitue une passerelle pour l'université française.]. A l'issue de la formation, les étudiants maîtriseront les 4 compétences du niveau B2 (acquis). Parallèlement aux compétences linguistiques, la formation vise à faire acquérir les compétences culturelles et académiques nécessaires à la réussite universitaire.

- À l'issue de cette formation et grâce aux enseignements proposés, les étudiants sont capables de :
- Connaître les codes universitaires et savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française
 - Répondre aux exigences du travail personnel : organisation méthodologique, recherche documentaire
 - Prendre des notes et rédiger en français
 - Prendre la parole en français dans un exposé court
 - S'intégrer dans un groupe de travail en français
 - Savoir présenter sa candidature à l'université (recherche d'informations, rédaction de lettre de motivation et CV)

LIEU ET CONTACT

CUEF de Grenoble - Centre Universitaire d'Études Françaises
Université Grenoble Alpes, 1491 rue des Résidences, 38400 Saint-Martin-d'Hères
Courriels : cuef@univ-grenoble-alpes.fr / infomigrants@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. +33 (0)4 76 82 43 70

LE BOOSTER DE CARRIÈRE (GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) , de la protection temporaire et demandeurs d'asile de +6mois inscrits dans l'enseignement supérieur en France et désireux de travailler leur employabilité.

PRÉREQUIS

Etre inscrit dans un cursus d'enseignement supérieur français (école/faculté).

DATES & PÉRIODICITÉ

Cycle de cinq ateliers répartis sur l'année scolaire :

- Estime de soi (explorer ses forces et ses compétences transversales, saisir l'importance des soft skills dans le monde professionnel et le mettre en mots).
- Apprendre à se connaître (connaître ses leviers et ses motivations, révéler et réaliser la richesse de son parcours).
- Valoriser son parcours, en visio (élaborer son CV, se mettre dans la peau d'un recruteur, se préparer à un oral/pitch).
- CV et lettre de motivation, GEM & Impact (Parfaire son CV et sa lettre de motivation, préparer des dossiers de candidature.
- Simulation d'entretien, GEM & Impact (S'entraîner aux entretiens).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Faire connaissance avec les autres personnes du groupe ; explorer ses forces pour entamer une recherche fructueuse d'opportunités de carrière
- Comprendre les spécificités culturelles du marché de l'emploi et du travail en France pour préparer sa recherche de stage/emploi et favoriser son intégration en entreprise
- Elaborer son projet professionnel et les documents pour convaincre les recruteurs en entreprise
- Travailler ses capacités de communication pour mettre toutes les chances de son côté lors des rencontres professionnelles.

LIEU

Grenoble Ecole de Management, 12 rue Pierre Sémard, 38000 Grenoble.

CONTACT

Jaclyn Rosebrook-Collignon, Head of GLocal Responsibility : jaclyn.rosebrook-collignon@grenoble-em.com
Alice Bodin, responsable Projets Employabilité : alice.bodin@grenoble-em.com
Courriel : refugeescholar@grenoble-em.com

ENTREPRENARIAT ET ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE (ADIE)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) et de la protection temporaire.

PRÉREQUIS

- Résider sur le territoire de la métropole de Grenoble ;
- Inscrit dans un parcours d'accompagnement social et/ou d'insertion ;
- Avoir au minimum niveau A1 français)

CONTENU DU PROGRAMME

- Adaptation des outils et techniques d'accompagnement à un public allophone
- Le focus sur des éléments de compréhension culturels liées au milieu de l'entreprise en France
- Accompagnement individuel renforcé
- Des formations collectives inclusives les pbi rejoignent les sessions d'accompagnement collectives, réunissant tous types d'entrepreneurs, afin de favoriser la montée en compétences et valorisation des savoirs-faires

OBJECTIFS

- Le développement de sessions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, à destination du public-cible(BPI) et des professionnels les accompagnant;
- Un programme d'accompagnement à la création d'entreprise adapté aux besoins des personnes réfugiées, porté par l'Adie mais pouvant être mené par d'autres partenaires en fonction de la typologie de projets rencontrés;
- Accompagnement à la formation du projet, via un financement adapté (microcrédit, subvention à la création d'entreprise idéclic) et une assurance

LIEU

ADIE : 17 rue Denfert-Rochereau, 38 000 Grenoble

CONTACT

Dominique Laurent, conseillère ADIE-Grenoble
Mail : dlaurent@adie.org Tél. : 0756300149

Quentin Pereaux, directeur territorial adjoint de l'ADIE
Courriel : qpereaux@adie.org

STEP'S (LE RELAIS OZANAM)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire.

PRÉREQUIS

Il est nécessaire d'être muni d'un document administratif autorisant à travailler en France.
Il ne requiert aucun prérequis.

VOLUME HORAIRE

40 à 61 heures de travail au sein d'Ateliers et Chantiers d'Insertion.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contacts en bas de page.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Souple et inclusif, ce dispositif facilite l'accès à un emploi de courte durée, souvent porte d'entrée vers une insertion sociale et professionnelle plus durable.
Situé hors dispositif conventionnel de l'IAE, il est une opportunité pour toute personne connaissant des conditions d'exclusion et souhaitant expérimenter l'emploi.

CONTENU

Les participants au dispositif STEP's sont accompagnés pour effectuer 40 à 61 heures de travail au sein d'Ateliers et Chantiers d'Insertion. Les participants sont rémunérés rapidement, en liquide.
Cette mise à l'emploi fait l'objet de bilans et d'une orientation vers les interlocuteurs adaptés si nécessaire.

CONTACT

Catherine PIAT, chargée d'insertion et coordinatrice du dispositif STEP's
Tél. : 04 80 42 01 69
Courriel : c.piat@relaisozanam.org
Association Le Relais Ozanam, 1 Allée du Gâtinais, 38130 Echirolles.

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ VERS L'EMPLOI (VIAE 38/SALTO)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) et protection temporaire. Pour savoir dans quel cas orienter vers la Commission Réfugiés : voir page 7.

PRÉREQUIS

Formation OFII réalisée (niveau de français A.1 minimum pour pouvoir échanger avec le/la conseiller/ère emploi)
Droits ouverts et stabilité sur le volet social pour travailler l'insertion professionnelle.
Adhésion et disponibilité pour la formation et l'accompagnement emploi.

PÉRIODICITÉ

Orientations évaluées individuellement un jeudi par mois en Commission Réfugiés, pilotée par la Métropole en présence de l'OFII, du Département, Pôle Emploi, et des partenaires associatifs en charge de l'accompagnement socio-professionnel Insaïr38 et VIAE38.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Télécharger la fiche d'orientation et le calendrier des Commissions Réfugiés [en cliquant ici](#).
À envoyer sous format PDF **interactif avec la copie du titre de séjour à :**
contratrefugies@grenoblealpesmetropole.fr ;
Copie à celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr ; v.blanc@oiseableu38.fr.

OBJECTIFS ET CONTENU

Le programme RISING accompagne les personnes réfugiées dans leurs démarches d'insertion professionnelle en mobilisant des modules de formation à la carte adaptés en français langue étrangère, avec le soutien d'un conseiller emploi et d'un intervenant social pour vous aider dans la construction de votre projet professionnel ou de votre parcours de formation en France.

- Un accompagnemen emploi individuel, renforcé et co-construit ;
- Un bilan professionnel ;
- Des formations, des découvertes, des ateliers de recherche d'emploi, des simulation d'entretien ;
- Une mise en relation directe des entreprises ;
- Un suivi.

CONTACT

Céline DI MANTOVA, chargée d'animation territoriale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés à la Métropole
Tél. : 06 73 92 15 49
Courriel : celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr

3. | SANTÉ

- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET SENSIBILISATION COLLECTIVE EN SANTÉ P.31
- CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES P.32
- ALLER-VERS APRES LE TRAUMA P.33
- GROUPE D'AUTO-SUPPORT THERAPEUTIQUE P.34



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET SENSIBILISATION COLLECTIVE EN SANTÉ (POP'S)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants (bénéficiaires d'un titre de séjour de moins de cinq ans hors UE), dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire nécessitant d'être accompagnés dans leurs démarches d'accès aux soins. Séances collectives de sensibilisation à la santé à destination des réfugiés tous publics.

PÉRIODICITÉ

Accompagnement individuel d'une durée variable selon les besoins et le rythme des personnes. Séances de sensibilisation collective ponctuelles à la demande des professionnels sur des groupes constitués.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Téléchargez la fiche de saisine [en cliquant ici](#). A réception de celle-ci, l'équipe Pops vous contacte, selon la situation, un accompagnement se met en place ou un appui technique est proposé.

OBJECTIFS ET CONTENUS

1. Accompagnement santé individuel :

- Accompagner les personnes vers l'autonomie dans leurs démarches de santé
- Les aider à mieux comprendre le système de santé,
- Les aider à améliorer leur santé, en levant les obstacles et freins à l'accès à la santé (peurs, méconnaissance, problème de la langue...)

2. Séances collectives de sensibilisation et de promotion de la santé auprès des personnes réfugiées :

- Proposer un accès facilité à l'information afin de mieux comprendre le système de santé et permettre d'accéder à l'offre de santé : droits, soins et prévention
- Offrir un espace de parole, un temps d'expression sur sa santé.

3. Appui technique afin d'aider le professionnel sur des questions d'accès aux droits ou dans une réflexion autour de la prise en charge de la santé d'une personne accompagnée, d'apporter un éclairage santé sur une situation problématique. Permanence téléphonique : les mardis et jeudis de 9h30 à 12h au 04.76. 89.31.42

LIEU

Accompagnement individuel : visite à domicile, dans un lieu social ou à l'extérieur selon la situation et les besoins de la personne, accompagnement physique aux rendez-vous chez les professionnels de santé.

CONTACT

Marie-Pascale Ailloud, cheffe de service au Pop's
Courriel : mp.ailloud@pops38.fr

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES (LE CAMÉLÉON)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants (bénéficiaires d'un titre de séjour de moins de cinq ans hors UE), dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

PÉRIODICITÉ

Consultations hebdomadaires ou bimensuelles (variable selon les disponibilités et souhaits des personnes concernées)

OBJECTIFS

Accompagnement individuel psychothérapeutique et/ou en psychomotricité.

- Prévenir l'apparition ou l'aggravation de troubles psychiques et psychosomatiques pour ces personnes ou leur entourage ;
- Favoriser et faciliter l'accueil de ces personnes et leur intégration dans la société
- Prévenir l'exclusion, la marginalisation et le délitement du lien social
- Aider les familles à transformer l'épreuve migratoire.

LIEU

Association Le Caméléon
16 rue Aimé Bery, 38 000 Grenoble.

CONTACT

Myriam Souleyreau, chargée de mission au Caméléon
Courriel : msouleyreau@asso-le-cameleon.org

ALLER-VERS APRES LE TRAUMA (ÉCLAT)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants et bénéficiaires de protection internationale en état de stress post-traumatique sévère, personnes en repli social massif dans l'incapacité de rejoindre les activités et les groupes de parole proposées, entraînant un recours difficile aux soins en santé mentale de droit commun et aux propositions de lutte contre l'exclusion.

PÉRIODICITÉ

Lancement opérationnel du projet en septembre 2022.

OBJECTIFS

La finalité du projet a pour objet d'abord d'aller-vers les personnes migrantes en état de stress post-traumatique complexe là où elles sont, pour établir une relation de confiance. Ensuite, faire émerger un besoin de soin et de relations. Enfin, par l'expérience d'une relation sécurisante sur l'activité de leur choix, de leur redonner le goût d'être avec d'autres et la possibilité d'entrer dans une démarche d'insertion.

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'association repose sur une équipe salariée de trois personnes : un médiateur en santé pair, un psychiatre et un coordinateur. L'équipe assure l'aller-vers, le liens avec les structures d'amont et d'aval, de l'éducation thérapeutique, la restauration de la relation et la mise en lien avec un bénévole sur le projet défini par et avec l'accueilli.

Le binôme psychiatre/médiatrice assurera :

- un aller-vers les personnes isolées en besoin de soin dans les établissements adresses ou en maraudes
- un premier entretien inconditionnel pour une évaluation médicale et humaine
- une consultation psychiatrique de diagnostic et d'orientation
- une décision sur l'orientation la plus ajustée, la mise en lien et l'accompagnement vers les partenaires des personnes qui ne relèveront pas de nos interventions
- l'éducation thérapeutique : le sommeil, les reviviscences, les épisodes dissociatifs, en individuel ou en petits groupes.

LIEU

Territoire de l'agglomération grenobloise : intervention en fonction des lieux où se trouvent les personnes-cibles (structures d'hébergement, rue, etc.).

CONTACT

Association ECLAT, «Ensemble Créons du Lien, Aller-vers après le Trauma»
Site internet : www.association-eclat38.fr
Courriel : association.eclat38@gmail.com

GRUPE D'AUTO-SUPPORT THÉRAPEUTIQUE (LE CAMÉLÉON)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants (bénéficiaires d'un titre de séjour de moins de cinq ans hors UE), dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

PÉRIODICITÉ

L'engagement dans le groupe se fera sur 8 séances.

OBJECTIFS

Accompagnement individuel psychothérapeutique et/ou en psychomotricité.

- Favoriser l'expression d'un récit individuel au sein d'une dynamique collective ;
- Faire s'entre-croiser "petite et grande histoire";
- Utiliser l'activité artistique comme un moyen d'affirmer sa subjectivité, de solliciter sa créativité en mobilisant ses ressources propres;

Si les participants le souhaitent : laisser traces des récits sur un support partageable et diffusable dans une démarche de transmission envers les pairs et auprès de professionnels.

CONTENU

Co Animé par un art-thérapeute et un psychologue, le groupe permettra aux personnes qui le souhaitent de partager, à la mesure de leur désir, leur vécu après l'obtention « des papiers ». « Et maintenant, on fait quoi ? » pourrait être la question sous-jacente. Mettre en commun des expériences et aménagements face à leur situation, singulière et partagée, pourra favoriser des processus identificatoires entre les personnes, rompant ainsi avec un éventuel sentiment d'isolement.

LIEU

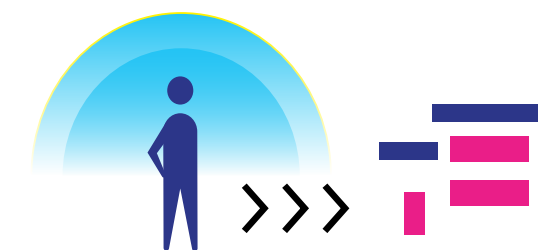
Territoire de l'agglomération grenobloise, lieu à définir.

CONTACT

Myriam Souleyreau, chargée de mission au Caméléon
Courriel : msouleyreau@asso-le-cameleon.org

4. | SPORT, CULTURE, CITOYENNETÉ, PARENTALITE

- ACTIVITÉS SPORTIVES P.36
- ACTIVITÉS ET SORTIES SOCIO-CULTURELLES P.37
- SERVICE CIVIQUE P.38
- CAFES-PARENTS,
ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES PARENTALITÉ P.39



ACTIVITÉS SPORTIVES, CITOYEN.NE.S À TRAVERS LE SPORT (BIG BANG BALLERS)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants (bénéficiaires d'un titre de séjour de moins de cinq ans hors UE), dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

DATES/PÉRIODICITÉ

Activités proposées tout au long de l'année suivant les conditions de rassemblement autorisées. Pour connaître le calendrier des prochaines activités, RDV sur : bigbangballers.fr.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contact en bas de page.

OBJECTIF

Permettre l'accès à une pratique sportive autonome et régulière en pratique libre ou en club, pour des personnes qui seront accompagnées pendant un an vers l'inclusion dans des communautés sportives.

CONTENU

- Constitution d'un groupe ouvert;
- Cycle d'activités sportives conçu spécialement pour les publics migrants;
- Accompagnement vers une pratique autonome;
- Accompagnement vers des communautés sportives (clubs, pratiques libres).

LIEU

Big Bang Ballers France
La Bifurk, 2 rue Gustave Flaubert, 38 100 Grenoble.

CONTACT

Thais Abdou-Henry, chargée de mission chez les Big Bang Ballers
Courriels : thais.abdou@bigbangballers.fr ; sylvain.jouanneau@bigbangballers.fr ; coordination@bigbangballers.fr.

ACTIVITÉS ET SORTIES SOCIO-CULTURELLES (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE, CULTURES DU CŒUR, MIGRANTS EN ISÈRE)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants (bénéficiaires d'un titre de séjour de moins de cinq ans hors UE), dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

PÉRIODICITÉ

Activités proposées tout au long de l'année suivant les conditions de rassemblement autorisées. Pour connaître le calendrier des prochaines activités : Accueil et intégration des réfugiés www.facebook.com/Refugiesgrenoble.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contact en bas de page.

OBJECTIFS

- Amener les BPI vers la culture et le sport pour faciliter leur intégration, grâce à un travail partenarial avec des structures culturelles et sportives;
- Lutter contre les discriminations, mener des actions de sensibilisation et faire évoluer le regard sur les migrations, via notamment des interventions en milieu scolaire.

CONTENUS

- Activités sportives : piscine, apprentissage de la natation, patinoire, accompagnement vers les clubs (Football kickboxing, gymnastique, judo, etc.), visite du stade des Alpes, sorties découverte de la montagne.
- Activités culturelles : propositions de sorties culturelles élaborées en partenariat avec différents acteurs (Château et domaine de Vizille, la Bastille, Petit train, spectacle à la Comédie de Grenoble, etc.), tenue de permanences culturelles, ateliers de pratiques artistiques (musique, écriture, photos, autre), etc.
- Activités de sensibilisation : actions de partage et d'échanges au sujet des migrations actions de sensibilisation, notamment en milieu scolaire.

LIEU

Ligue de l'Enseignement de l'Isère, 33 rue Joseph Chanrion à Grenoble
Tram C : arrêt Hôtel de Ville, Bus 12, 14 et 15 : arrêt Bir Hakeim

CONTACT

Miranda Shusterman, chargée de mission accueil et intégration des réfugiés à la Ligue de l'Enseignement de l'Isère, Cultures du Cœur Isère, Migrants en Isère
Courriel : mshustherman@laligue38.org
Tél. : 06 16 80 28 31

SERVICE CIVIQUE PROGRAMME COOP'R (UNIS-CITÉ)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants (bénéficiaires d'un titre de séjour de moins de cinq ans hors UE), dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire de 18 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Avoir le niveau A1 en français, ne nécessite pas de formation OFII (Si formation déjà entamée, possibilité de faire une pause et être réévalué après le service civique)
- 18 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.
- Sécurité sociale, un compte en banque,
- Disponibilité sur l'ensemble de la durée du service civique (mode de garde à prévoir si enfants).

DATES & PÉRIODICITÉ

Sessions de recrutement rentrée 2022 : mardi 12 juillet après-midi, mercredi 13 juillet 2022, mercredi 14 septembre et jeudi 15 septembre 2022.

8 mois 28h/par semaine, de novembre 2022 à juin 2023, du mardi au vendredi.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Juillet & septembre: informations collectives à destination des professionnels accompagnants des personnes intéressées

Septembre/Octobre: rencontre, table-ronde avec les personnes intéressées puis chantier collectif et réponse définitive.

Novembre : début du service civique.

OBJECTIFS

Favoriser l'intégration de jeunes réfugiés statutaires aux côtés de jeunes de la communauté Rom par le biais d'actions de solidarité locales d'utilité sociale en petits groupes mixtes (francophones et allophones).

- L'accompagnement des volontaires : autour du français, de temps de sensibilisation et du projet d'avenir;
- La rencontre, l'ouverture, la réciprocité dans le travail en équipe et en binôme;
- L'engagement des volontaires tourné.e.s vers les autres;
- Prendre confiance en leurs capacités et découvrir différents environnements.

CONTENUS

- Apprendre à travailler en équipe au sein d'un groupe interculturel et de progresser en français ;
- Temps de sensibilisation adaptés et des ateliers autour du projet d'avenir ;
- Animation hebdomadaire d'ateliers en équipe de 4 (2 allophones & 2 francophones) auprès de structures partenaires du territoire (EHPAD ; temps de jeux auprès d'enfants allophones).

LIEU

Unis-Cité - Antenne de l'Isère : 1, rue Victor Lastella 38000 Grenoble.

CONTACT

Pauline Boissonnat, coordinatrice d'équipe et de projet COOP'R Unis-cités

Courriel : pboissonnat@uniscite.fr

Tél. : 06 69 39 78 73

CAFÉS-PARENTS : ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES PARENTALITÉ (ADATE)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants (bénéficiaires d'un titre de séjour de moins de cinq ans hors UE), dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

DATES & PÉRIODICITÉ

Première date de rencontre et d'échanges avec les partenaires menant des actions sur la parentalité et le Français Langue Etrangère vendredi 24 juin 2022, à 14h, à l'ADATE, 96 rue de Stalingrad, 38 100 Grenoble.

Un planning des temps de rencontre et de formation sur ces thématiques sera proposé les mardis matins et vendredis matins de 9h30 à 12h30, pour la période de septembre à décembre 2022.

CONTENUS

En lien avec les services de l'Etat et notamment de l'OFII, Grenoble-Alpes-Métropole a fait le constat de besoins d'accompagnement à la parentalité des personnes primo-arrivantes (en particulier des femmes, issues du regroupement familial) et a ouvert un appel à projets afin de proposer des ateliers à destination des parents afin d'aborder les questions de garde d'enfants, d'éducation, de contraception, prévenir les violences intra-familiales, etc.

Dans ce cadre, l'Adate ouvre un nouvel atelier qui alternera temps conviviaux axés autour d'interventions thématiques et temps de travail sur le vocabulaire autour de la parentalité (ASL), ainsi que des sorties «découvertes» des actions parentalité du territoire.

Téléchargez le prospectus [en cliquant ici](#) à diffuser auprès des publics susceptibles d'être intéressés.

En parallèle de ces cafés-parents, l'équipe du Pôle Insertion de l'Adate propose aux professionnels des temps de rencontre et d'échanges sur les thématiques du Français Langue Etrangère et de la parentalité afin d'adapter aux mieux les actions aux spécificités du public accompagné.

LIEU

Adate, 96 rue de Stalingrad, 38 100 Grenoble, 1er étage.

CONTACT

L'équipe du Pôle Insertion Innovation Interculturalité de l'Adate

Courriel : insertion@adate.org

Tél. : 04 58 17 65 00

Informations au 07 68 11 05 19